

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

(document établi un mois après affichage et à retourner
à la Direction Départementale des Territoires du Lot
Unité des Procédures Environnementales
Cité administrative
127, Quai Cavaignac 46000 CAHORS)

Je soussigné(e), LABORIE Jean-Luc
Maire de la commune de CUZANCE, certifie que l’avis au public
relatif à l’ouverture d’une enquête publique sur la demande d’autorisation
présentée par la SAS SOLEV en vue d’exploiter une usine de métallisation
sous vide, de vernissage de matières plastiques et de verre (régularisation
administrative) sur la commune de MARTEL, a été affiché en mairie
conformément à l’article R.123-11 du code de l’environnement.

Fait à Cuzance, le 22 décembre 2016

Le maire

Le Maire
Jean-Luc LABORIE



DDT DU LOT	
SG	DIRECTION
DT Gourdon	DT Figeac
15 DEC. 2016	
SEADET	SEFE
SGSVD	SPPDD